
PROVINCE DE QUÉBEC

36^e LÉGISLATURE

1^{re} SESSION

QUÉBEC, LE 15 JUIN 2000

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 15 juin 2000

Aujourd'hui, à quatorze heures deux minutes, il a plu à l'honorable Administrateur du Québec de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o111 Loi concernant le transfert de la propriété d'un immeuble à la Commission scolaire de Montréal et modifiant la Loi sur l'instruction publique

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par l'honorable Administrateur du Québec.